



## Alimenter un compte bancaire bloqué

Par **JacquesB**, le 17/10/2016 à 00:49

Bonjour,

- Mon compte bancaire a été bloqué pour 15 jours suite à une saisie attribution (infructueuse) .
- Avant l'expiration des 15 jours un prélèvement couvrant les opérations Carte Bleue du mois doit intervenir; il n'y a aucune autre opération (débit ou crédit) à venir sur le compte.
- Le prélèvement prévu est supérieur au solde du compte.
- Ai je le droit d'approvisionner le compte pour que le solde couvre le prélèvement?

Merci très sincèrement de vos réponses

PS J'ai demandé une main levée à l'huissier mais elle interviendra postérieurement à la date du prélèvement